

Le 19 décembre 2016

Stella Leney, Ad. E.
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



N/Référence : C-5442

Objet : Demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après Loi sur l'accès)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre lettre du 1^{er} décembre 2016, reçue à nos bureaux le même jour, dans laquelle vous nous demandez le nombre d'avocats à l'emploi de la Direction principale – Affaires juridiques d'Hydro-Québec en date du 31 décembre 2015 et du 30 novembre 2016, ainsi que des explications en ce qui concerne l'écart dans le nombre d'avocats présenté dans la réponse transmise le 21 décembre 2015 dans le dossier C-5002 et celui présenté dans la réponse transmise le 22 février 2016 dans le dossier C-5052.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-après un tableau qui présente le nombre d'avocats à l'emploi de la Direction principale – Affaires juridiques d'Hydro-Québec en date du 31 décembre 2015 et du 30 novembre 2016.

Nombre d'avocats de la Direction principale — Affaires juridiques d'Hydro-Québec		
	31 décembre 2015	30 novembre 2016
Production et équipement	23	19
Transport et distribution	16	21
Gestion du savoir	1	2
Directeurs	2	2
Avocat en chef	1	1
Total	43	45

L'ajout de ressources entre le 31 décembre 2015 et le 30 novembre 2016 est justifié par des besoins croissants en droit de la construction, en droit des technologies ainsi qu'en matière de transactions internationales.

En ce qui concerne l'écart soulevé dans votre demande entre le nombre d'avocats de la Direction principale – Affaires juridiques au 30 novembre 2015 communiqué dans le dossier C-5002 et celui au 31 décembre 2015 communiqué dans le dossier C-5052 et exposé dans le tableau ci-dessus, nous ajoutons les précisions suivantes :

- Au nombre de 38 avocats au 30 novembre 2015 que vous mentionnez dans votre demande, il faut ajouter 2 directeurs, l'avocat en chef ainsi qu'une avocate-recherchiste relevant directement de ce dernier.
- Une erreur de bonne foi commise dans le traitement de la demande C-5002 a fait en sorte qu'une ressource relevant du Directeur – Production et Équipement n'a pas été comptabilisée.
- Nous vous informons donc que le nombre total d'avocats relevant de la Direction principale Affaires juridiques était de 43, et ce, tant au 30 novembre 2015 qu'au 31 décembre 2015.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney